



Liminaire intersyndicale

En préambule de la séance plénière du CHSCT de ce jour, les représentants des personnels du CHSCT 44 réitèrent l'avis unanime négatif émis lors de la commission immobilière du 30 mai 2016 sur l'engagement des travaux de désamiantage et de consolidation du plancher du 4^{ème} étage du bâtiment Graslin Nantes Cambronne, et demandent la réalisation préalable d'un diagnostic amiante général de tout le bâtiment.

Ils demandent par ailleurs l'application de la circulaire fonction publique sur l'amiante du 18 juillet 2015, qui prévoit la délivrance de certificats de présence pour les agents travaillant dans les bâtiments contenant de l'amiante.

Bonne nouvelle ! La DGFIP a donné son accord pour un diagnostic global du bâtiment Graslin. La société retenue "Agenda Diagnostic" rédige son devis qui devra tenir compte des contraintes de temps et d'occupation du lieu pour éviter au maximum de nuire aux agents présents sur ce site.

Bercy cette fois semble ne pas vouloir lésiner en allant au-delà de la réglementation : en effet, il s'agit d'un diagnostic avant démolition, le plus astreignant des diagnostics-amiante...alors même que la démolition n'est pas au programme !

Du jamais vu apparemment



Parallèlement les travaux de confinement seront réalisés dans les bureaux du 3^{ème} étage où de l'amiante a été détectée.

Une commission immobilière a lieu le 7 juillet. Une autre devrait se tenir avant fin septembre.

Information aux agents : la DRFiP44 qui avait initialement refusé la proposition de **FO** demandant que les collègues de Lotz-Cossé soient également destinataires d'une information, a finalement changé d'avis et accepté qu'ils assistent aux réunions. C'est une excellente chose !

Au total ,89 personnes y ont assisté dont 12 de Lotz-Cossé.

Les collègues ont apprécié de finalement recevoir un début d'information.

Dès que l'entreprise sera désignée pour ces travaux, elle présentera son plan de retrait aux agents au cours de nouvelles réunions (septembre).

Concernant Pornic : les travaux vont être lancés fin août avec traitement des cloisons (rappel : le 1^{er} étage n'est plus accessible pour les agents de la DRFiP44).

Sur l'aménagement des rez de chaussée et de jardin,

- x un projet visant à utiliser les archives à des fins de bureaux est en cours de réflexion,
- x la direction veut desserrer certains bureaux (ex : bureau des géomètres)
- x il est aussi envisagé de déplacer les chaises réservées au public sous l'escalier pour libérer le passage du couloir (sécurité)

Avis du CHSCT sur les PAP de la DRFIP et du SRE

Les DUERP (Documents Uniques d'Évaluation des Risques Professionnels) et les PAP (Programmes Annuels de Prévention) suivants étaient soumis à l'approbation du CHSCT.

■ **Service des Retraites de l'État (SRE)** : ce dossier a été reporté à septembre en raison de l'indisponibilité du Secrétaire Général et de l'assistant de Prévention, pour leur permettre de répondre aux interrogations des représentants des personnels.

■ **DSFiPE (ancienne TG pour l'Étranger)** : cette direction comprend non seulement les services nantais (du Breil et MAE) et de Saint-Herblain (pensions cristallisées) mais également les TAF (Trésoreries auprès des ambassades à l'étranger).

Pour mémoire, 4 TAF ont fermées en septembre 2015 (Chine, Côte d'Ivoire, Grand Bretagne et Madagascar).

Sur les 12 qui restent aujourd'hui, 5 fermeront en septembre 2017 (Allemagne, Espagne, Italie, Burkina Faso et Tchad).



FO a donné un avis globalement positif sur le PAP du fait de la qualité de ce document même si quelques manquements ont été observés (Ex : Diagnostic Technique Amiante non réalisé au Burkina et en Tunisie du fait de la difficulté à trouver une entreprise spécialisée sur place).

■ **Tour de Bretagne (services informatiques)** : cette direction tenant compte des observations faites sur les DUERP/PAP des précédents exercices, **FO** a donné un avis positif. Les représentants **FO** ont également apprécié que le temps consacré à la mission d'assistant de prévention ait été formalisé à 50 % pour l'agent qui en a la charge. Par ailleurs, un tuilage sera mis en place dès septembre 2016 pour anticiper le départ en retraite de 18 agents sur les 140 que comptent ces services.

■ **DRFiP44** : rappelons que cette direction a subi des restructurations de grande envergure qui ont généré beaucoup de difficultés de tous ordres (fatigue, stress, charges de travail, etc). **FO** avait depuis le départ alerté la DRFiP44 sur les risques encourus.

Les services subissant des restructurations n'ont pas refait le DUERP cette année.

En premier lieu, **FO** a reconnu le travail de l'assistant de prévention fait au sein de cette direction de plus 1600 agents, dans un contexte en mouvance.

Pour autant et nous l'avons dit ; à **FO**, nous sommes très déçus (même si nous avons de forts doutes) sur ce qu'il est ressorti de la démarche engagée pour réduire les risques psycho-sociaux.

Nous le répétons : la montagne a accouché d'un embryon de souriceau une montagne qui a quand même coûté la modique somme de 45 000 € !



Quelques actions avaient vu le jour :

1. l'obligation de tenir régulièrement des réunions de service au cours desquelles un temps devait être réservé à l'expression du ressenti des agents. Force est de constater que peu de progrès ont été faits de ce côté-là....

2. la formation au management n'a pas eu le succès escompté. Le fait d'avoir lancé cette opération sans en présenter l'état d'esprit aux cadres y participant, ne peut expliquer le rejet de cette matière.

A **FO**, nous sommes intimement convaincus que nous pouvons récolter les fruits de chaque petite graine plantée pour réduire les RPS. Rappelons que cette initiative avait été prise suite à l'expression des agents de la DRFiP44 recueillie par la société SECAFI.

Il y a matière à réfléchir pour améliorer la situation car les RPS sont une réalité aux Finances Publiques ... une réunion a eu lieu le 12 mai 2016 avec la nouvelle directrice régionale. Nous espérons que d'autres suivront...

3. la mise en place d'une cellule de veille qui devait traiter collectivement des RPS et détecter les signaux faibles de situations se dégradant afin de ne pas les laisser s'aggraver.

Il est indispensable que la DRFiP44 reprenne en mains le plan qui avait été établi dans le cadre de cette démarche visant à réduire les RPS.

Compte tenu de ces éléments et de la situation "amiante" plusieurs fois évoquée dans les comptes-rendu, la délégation **FO** a émis un avis défavorable.

Rapport annuel du Médecin de Prévention 2016

La médecine de prévention fait partie des postes à risques en Loire-Atlantique et pour cause ! De 3 médecins il y a deux ans, cette mission n'est plus assurée que par le Docteur AUBRUN. Forcément il a fallu réduire la voilure.... ses priorités sont les visites annuelles des postes à risque, le suivi des agents du Tripode, et les visites sur demandes spontanées qui sont en hausse.

Le docteur a indiqué que des administrations ne la prévenaient pas en amont des futures restructurations.



Bilan de la démarche Bien-être au travail (BEAT) à la Douane.

D'autres devraient sans doute en prendre de la graine ! A la Douane, depuis 3 ans, un cadre, libre de tout lien hiérarchique est spécialement en charge de cette mission : entretiens individuels et collectifs, interventions dans les services, soutien managérial, étude de faisabilité, participation aux réunions et aux conseils de direction, etc. Ce cadre a suivi une formation à la médiation auprès du CNAM de Nantes.

Bref un temps d'avance ... une politique volontariste en matière de RPS qui sera sans doute bien utile dans le cadre du plan stratégique 2018.

**Les représentants
FO en CHS 44**

**Patricia
DAVID
FO INSEE**

**Chrystelle
TONNELIER
FO DRFiP 44**

**Bruno
LE CARRE
FO DRFiP44**

**A-Françoise
LOREAU
FO DRFiP44**

**Philippe
NOBILET
FO DRFiP 44**